

11996/26

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 21 juillet 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 21 juillet 2026

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**RÈGLEMENT DU CONSEIL modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant
des mesures restrictives en raison des actions de la Russie déstabilisant la situation en
Ukraine**

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes